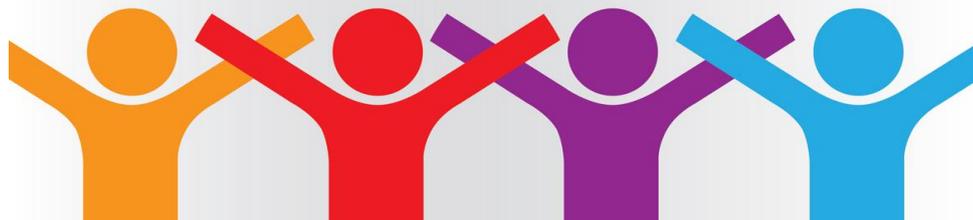




PLAN ALIMENTAIRE



DARDAGNY COMMUNE SOLIDAIRE

A vous toutes et tous, généreuses citoyennes et généreux citoyens de la commune de Dardagny, qui contribuez à la pérennité de l'action alimentaire

Nous tenons à vous adresser nos plus vifs remerciements pour votre soutien sans faille depuis le lancement de cette action en mai 2020, que ce soit par vos dons en nature ou en espèces.

Nous vous informons que **dès le mois de janvier 2023**, l'épicerie solidaire de La Plaine, ouverte tous le samedis matin de 10h30 à 12h00, va subir un profond remaniement.

En effet, la permanence repose sur la constance et la fidélité des bénévoles ainsi que l'engagement des membres de la Commission sociale. Or, force est de constater que cette charge devient de plus en plus lourde, aussi bien dans l'organisation des permanences que dans l'approvisionnement de l'épicerie solidaire. Il est évident que cette action répond à un besoin pour toutes les personnes habitant la commune et qui sont en situation de précarité. Il n'est donc pas question d'y mettre fin.

En revanche, une adaptation s'impose. C'est pourquoi, d'entente avec la Commission sociale, la Mairie a décidé de remplacer le principe de l'épicerie solidaire par la remise de bons à valoir dans des grandes surfaces. Le lien social ne sera pas pour autant perdu dans la mesure où la **remise des bons aux bénéficiaires se fera à l'occasion d'un café-croissant le deuxième samedi du mois, au local de La Plaine, selon l'horaire en vigueur, soit de 10h30 à 12h00.**

Comme par le passé, toutes les personnes qui désirent participer à cette action peuvent faire un don en espèces à la mairie de Dardagny ou faire un don sur le compte de la Banque Raiffeisen suivant : **IBAN : CH96 8080 8009 6181 3959 1**

Commune de Dardagny – plan solidarité, 520 route du Mandement - 1283 Dardagny

Nous espérons que vous comprendrez ce changement de pratique et que vous saurez lui réserver un bel accueil.

La Mairie
Décembre 2022